

Master 2 LEA – Management de Projets Internationaux et Interculturels

Parcours DMRH - SDOI

Mémoire

Année Universitaire 2025-2026

L'étudiant·e, au terme de sa formation, doit rédiger un mémoire à rendre **8 jours avant la soutenance**, avec comme date butoir le 17 septembre pour une soutenance le 25 septembre.

Le responsable pédagogique de votre parcours désigne votre directeur/directrice de mémoire.

Avant le 22 mai, le sujet du mémoire doit être validé par votre directeur/directrice de mémoire par email, puis déposé sur le site de l'UFR via le formulaire accessible à l'adresse suivante : <https://lcc.uca.fr/professionnalisation/memoire>.

La version finale du mémoire doit obligatoirement être déposée **sur la plateforme de suivi de stage SPS** ou sur la plateforme de suivi d'alternance Studéa huit jours avant la soutenance

Le mémoire est un travail scientifique au moyen duquel vous démontrerez votre capacité à effectuer et à rédiger un projet de recherche dans son intégralité. Il doit constituer une contribution significative à la résolution de problèmes concrets au terme d'une double approche universitaire et professionnelle.

Le mémoire devra comporter entre 60 et 80 pages (hors page de garde, sommaire, remerciements, bibliographie, annexes, etc.) et sa forme devra respecter strictement le cahier des charges du mémoire de M2 (cf. document « Consignes Mémoire M2 » mis à votre disposition dans le cadre du cours Accompagnement à la recherche).

Le mémoire est soutenu lors d'une séance d'une heure devant un jury composé d'au moins deux personnes : votre directeur/directrice de mémoire ainsi que de votre tuteur en entreprise et/ou d'un·e enseignant·e. Cette soutenance se déroulera obligatoirement avant le 25 septembre de la manière suivante :

- Présentation par l'étudiant (20 minutes) + échanges avec les membres du jury (+/- 30min)

Une fois que votre directeur/directrice de mémoire autorise la soutenance, l'étudiant·e est tenu·e de consulter les membres du jury afin de convenir d'une date, puis de réserver une salle de soutenance en écrivant à master.lcc@uca.fr.

Le mémoire et sa soutenance sont évalués au titre de l'UE 4.2 « E.C. Mémoire professionnel » et « EC Soutenance ».